

TARIFICATION DES MODULES DU CYCLE REGLEMENTAIRE DES IC-CS 2021-2022

*Tarification réalisée, en vue de l'organisation
du Cycle des Ingénieurs-Conseils et des Contrôleurs de Sécurité*

Modules	Dates	Statut	Facturation par module	Coût pour le Cycle IC (A charge pour l'organisme)	Coût pour le Cycle CS (A charge pour l'organisme)		
Module 2 : L'environnement institutionnel	04/10/2021 au 08/10/2021	IC + CS	1420 €	10827,50	6567,50		
Module 3 : L'environnement juridique de la prévention	18/10/2021 au 22/10/2021	IC + CS	1420 €				
Module Com : Améliorer sa communication professionnelle	04/11/2021 au 05/11/2021	IC + CS	532,50 €				
Module 4 : Les acteurs de la prévention	15/11/2021 au 19/11/2021	IC + CS	1420 €				
Module 5 : L'assurance AT-MP	10/01/2022 au 14/01/2022	IC + CS	1420 €				
Module 6 : Outils et Aptitudes des IC pour conduire des projets et accompagner le changement en CARSAT (Session 1)	31/01/2022 au 04/02/2022	IC	1420 €				
Module 9 : Outils et Aptitudes des IC pour conduire des projets et accompagner le changement en CARSAT (Session 2)	25/04/2022 au 29/04/2022	IC	1420 €				
Module 12 : Outils et Aptitudes des IC pour conduire des projets et accompagner le changement en CARSAT (Session 3)	13/06/2022 au 17/06/2022	IC	1420 €				
Module 13 : « Journée Prise de fonction à N+1 » pour la promotion 2020/2021		IC-CS	355 €			Prise en charge de l'OPCO, sous conditions *	

- BI adressés avant le 17 juin 2021 : 100% de prise en charge
- BI adressés entre le 17 et le 30 juin 2021 : 50% de prise en charge
- BI adressés après le 30 juin 2021 : aucune prise en charge